

RECIEMUL 90 (C60B5 REC)

DÉFINITION:

Émulsion cationique de bitume à rupture lente de bitume spécialement conçue pour le recyclage de matériau broyé (de enrobés bitumineux vieillis) dans une unité de production d'aggloméré à chaud en recourant à la technique de trempage pour sa fabrication et avec un taux de broyage de 60 % maximum. Conforme aux spécifications figurant dans la norme EN 13808:2013 pour une émulsion de type C60B5 REC. Les propriétés de liant résiduel s'adaptent aux caractéristiques et au degré de vieillissement du matériau à recycler, ainsi qu'à son taux utilisé lors de la fabrication du enrobés recyclé par trempage.

SPÉCIFICATIONS:

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	EN 1430	Positive	
Indice de rupture	-	EN 13075-1	170	-
Teneur en liant (par teneur en eau)	%	EN 1428	58	62
Temps de fluage (2 mm, 40 °C) (*)	s	EN 12846-1	15	70
Tendance à la sédimentation à 7 jours	%	EN 12847	-	10
Résidu par tamisage (0,5 mm)	%	EN 1429	-	0,10
Adhésivité	%	EN 13614	90	-
Résidu de distillation				
EN 1431				
Pénétration (25 °C)	0,1 mm	EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	EN 1427	35	-
Résidu d'évaporation				
EN 13074-1				
Pénétration (25 °C)	0,1 mm	EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	EN 1427	35	-
Résidu de stabilisation				
EN 13704-2				
Pénétration (25 °C)	0,1 mm	EN 1426	-	150
Point de ramollissement	°C	EN 1427	39	-

(*) Le temps de fluage est accepté entre 40 et 130 s selon les caractéristiques des matériaux à utiliser.

Révision nº0 - Approuvée : 01/02/2023 - Prochaine révision : 01/02/2024

Pour plus d'informations visitez www.cepsa.com

Note: Les recommandations fournies dans cette fiche technique doivent être prises en considération à titre indicatif et pour des situations générales. Cepsa décline toute responsabilité en cas de mauvais usage. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le Département Technique de Cepsa.

APPLICATIONS:

- Recyclages tempérés avec émulsion, taux de fraisage 60 % maximum.

TEMPÉRATURES DE TRAVAIL CONSEILLÉES:

- Température d'application (°C) : 20-60. Dans cette plage, le réchauffement de l'émulsion n'est pas requis pour son application, mais si tel est le cas, il conviendra de veiller à ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF:

- Selon le type de traitement, caractéristiques de fraisage et granulats, enrobé final, position de la couche sur la chaussée et catégorie de trafic.
- Environ 3-6 % d'émulsion par rapport à la masse de fraisage plus granulats.

RECOMMANDATIONS:

- Compte tenu de sa composition, ce type d'émulsion doit être transporté dans des citernes complètes ou, tout du moins, remplies à 90 % de leur capacité et toujours à des températures inférieures à 50 °C, afin d'éviter toute rupture partielle pendant le transport.
- Si ces émulsions sont stockées plus de 7 jours, il est recommandé de procéder à leur homogénéisation avant leur utilisation.
- Utiliser des machines adaptées pour un bon dosage de l'émulsion et du reste des composants des enrobés recyclés coulés à température tiède.

Révision n°0 - Approuvée : 01/02/2023 - Prochaine révision : 01/02/2024

Pour plus d'informations visitez www.cepsa.com

Note: Les recommandations fournies dans cette fiche technique doivent être prises en considération à titre indicatif et pour des situations générales. Cepsa décline toute responsabilité en cas de mauvais usage. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le Département Technique de Cepsa.